

Pegase 3

Paramétrage 2019 VRP Multicarte payés au trimestre

Dernière révision le 24/01/2019



<http://www.micromegas.fr>



Sommaire

1 RAPPEL LEGAL	4
2 IMPACT PEGASE	5
2.1 Fiche Salariés	5
2.2 Rubriques	5



Suivi de la notice

24/01/2019	Création notice	
------------	-----------------	--



1 RAPPEL LEGAL

A partir de la déclaration effectuée le 5 ou le 15 février 2019 au titre du mois principal déclaré de janvier 2019, la déclaration des cotisations de Sécurité sociale dues par les employeurs de VRP multicartes sera intégrée à la DSN.

Présentation de la mise en œuvre :

- Les employeurs déclareront les cotisations de Sécurité sociale **via un nouveau CTP 300**
- Les DSN seront transmises à l'Urssaf du lieu de l'établissement de rattachement du VRP multicarte
- **Les régularisations sur les périodes antérieures se feront uniquement en DSN** : il ne sera plus possible d'utiliser les anciennes déclarations CCVRP après le dépôt de la déclaration annuelle 2018
- Il n'y a aucune modification concernant le remplissage de la partie nominative de la DSN

Sauf que la DSN impose la déclaration du contrat du salarié tous les mois jusqu'à la rupture de ce dernier.

Par conséquent, les mois où le VRP ne perçoit pas de commissions, son contrat doit toujours être porté en DSN.

L'employeur doit donc réaliser une paie à zéro afin de signifier que le VRP est toujours en activité mais sans perception de commissions.

Déclaration des VRP multicartes et nouvelle formalité URSSAF

► Comment déclarer un VRP multicarte en DSN (incluant les nouvelles formalités URSSAF applicables à partir de janvier 2019)?

► Définition :

Le **VRP multicarte** est un salarié travaillant simultanément pour plusieurs employeurs et est rémunéré par ses employeurs sur la base de commissions versées trimestriellement.

► Traitements dans la norme DSN :

La DSN impose la **déclaration** du contrat du salarié tous les mois jusqu'à la rupture de ce dernier (pour plus d'information, [cliquez ici](#)).

Par conséquent, les mois où le **VRP** ne perçoit pas de commissions, son contrat doit toujours être porté en DSN.

L'employeur doit donc réaliser une paie à zéro afin de signifier que le **VRP** est toujours en activité mais sans perception de commissions.



2 IMPACT PEGASE

2.1 FICHE SALARIES

Pour tous les salariés VRP multicarte cotisant à la CCVRP et étant rémunérés au trimestre, il convient de décocher l'option salarié payé au trimestre dans la fiche Salariés | Salaire et les affilier aux centres URSSAF et Pôle Emploi du dossier et les désaffilier du centre CCVRP.

2.2 RUBRIQUES

Avant de commencer la création de vos rubriques, vous devez au préalable :

- Créer les code CTP 430 et 437 pour l'Alsace / Moselle.

Pour se faire, accéder au Menu Fichier | Tables diverses | Code DUCS / AUDIENS.

Positionnez-vous sur l'onglet URSSAF puis cliquer sur **Créer**.

Code : 430

Libellé : COMPLEMENT COTISATION AF

Format : E

Région : Alsace / Moselle

Catégorie : Allocations Familiales

Date d'effet : 01/01/2019

Code : 437

Libellé : DEDUCTION AF

Format : E

Région : Alsace / Moselle

Catégorie : Allocations Familiales

Date d'effet : 01/01/2019

Cliquer sur **Terminer**.



Vous pouvez désormais procéder à la création de vos rubriques :

Important : Indiquer une date de validité au 01/01/2019 pour toutes les rubriques que vous allez créer ensuite.

Accéder au **Menu Gestion / Rubriques**

Positionnez-vous sur une rubrique existante et cliquer sur **Créer**

- 521000 VRP totalité
- 521200 VRP plafonnée
- 521300 VRP FNAL plafonnée
- 521400 VRP FNAL deplafonnée
- 521600 VRP allocations familiales
- 521700 VRP allocations familiales (compl...)
- 521800 VRP allocations familiales (régul...)
- 522000 VRP Accident du travail
- 524000 VRP Assurance Chômage Ta + Tb
- 524200 VRP AGS (Fnsgs)



Nouvelles rubriques :

521000 : VRP Totalité

Page Identité :

Rubriques [521000] - VRP totalité

Toutes les rubriques | Valide à partir du 01/01/2019

521000 VRP totalité

Formule : Cotisation standard sur totalité [COT01]

Valeur	Intervalle	Arrondi
Base	BASECALCULEE	
Taux salarial	MALADIESAL_+VEUVAGESAL_+ALSACEMOSELLE_	
Montant salarial	MONTANTCALCULE	
Taux patronal	MALADIEPAT_ + VIEILLESSPAT_ +	
Montant patronal	MONTANTCALCULE	
Quantité		
Majoration base		

Autoriser Imprimer sur la saisie le bulletin

Identité

- Calcul
- Cumuls
- Plafonds
- Périodicité
- Options
- Ducs
- Analytique
- Comptabilité
- Commentaire

← → 🔍 ⚡ Créer ✎ Effacer ✓ Valider ⚡ Quitter

Code formule :

[COT01]

Taux salarial :

MALADIESAL_+VEUVAGESAL_+ALSACEMOSELLE_

Taux patronal :

MALADIEPAT_ + VIEILLESSPAT_ + SOLIDARITE_

Page calcul :

Organisme de cotisation :

URSSAF

Rubriques [521000] - CCVRP totalité

Toutes les rubriques | Valide à partir du 01/01/2019

La rubrique se calcule si...

[Cliquer ici pour modifier]

Pas de restriction de calcul.

Rubrique intermédiaire de calcul

Gestion du minimum Smic

Régularisation des taux

Rubrique prise en compte dans l'allégement Aubry II

Oui, sans déproratisation

Type d'abattement Plafonné

Organisme de cotisation URSSA

Urssaf

Identité

- Calcul
- Cumuls
- Plafonds
- Périodicité
- Options
- Ducs
- Analytique
- Comptabilité
- Commentaire

← → 🔍 ⚡ Créer ✎ Effacer ✓ Valider ⚡ Quitter



Page Cumuls :

Ajout des informations concernant le bulletin clarifié :

Famille = AUTR | Agrégat = | Taux Salarial = 0 | Taux Patronal = SOLIDARITE_

Famille = RETR | Agrégat = SS00 | Taux Salarial = 0 | Taux Patronal = SOLIDARITE_

Famille = SANT | Agrégat = MA00 | Taux Salarial = MALADIESAL_ | Taux Patronal = MALADIEPAT_

Rubriques [521000] - VRP totalité

Toutes les rubriques Valide à partir du 01/01/2019

<input checked="" type="checkbox"/> Montant salarial pris en compte dans les charges salariales	<input checked="" type="checkbox"/> Montant patronal pris en compte dans les charges patronales
<input type="checkbox"/> Montant patronal des prévoyances pris en compte dans le forfait social	<input type="checkbox"/> Réintégrer les parts patronales de retraites et prévoyances

Montant pris en compte dans le calcul de la part saisisable du salaire : Oui, selon barème légal

Prise en compte dans le calcul du solde de tout compte : Non pris en compte

Pris en compte dans le calcul de la CSG : Non pris en compte

Abattement CSG : Sans abattement

Montant pris en compte : Salarial et patronal

Famille	Agrégat	Taux Salarial	Taux Patronal
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES F	0	SOLIDARITE_	
RETRAITE	Sécurité Sociale Déplafonnée	VEUVAGESAL_	VIEILLESSPAT_
SANTÉ	Sécurité Sociale - Maladie Maternité Inv:	MALADIESAL_	MALADIEPAT_

AUTR 0 SOLIDARITE_

Cumuls

Identité Calcul Cumuls Plafonds Périodicité Options Ducs Analytique Comptabilité Commentaire

Créer Effacer Valider Quitter

Page plafond et périodicité par défaut

Page Options | DSN | Données agrégées :

Code CTP France = 300 | Code CTP Alsace = 301, code qualifiant assiette 920.

Page Options | DSN | Données nominatives

Code de base assujettie (78.001) = 03 – Assiette brute déplafonnée | cocher l'option ne pas cumuler les bases des rubriques pour ce code pour un même bulletin.

Rubriques [521000] - CCVRP totalité

Toutes les rubriques Valide à partir du 01/01/2019

DADS-U DSN Planning Divers

Général Données agrégées Données nominatives

France (hors Alsace)	Alsace	
Code de cotisation	300	301
Code de cotisation pour la portabilité	CCVRP RECOUVR	CREANCE CCVRP
Qualifiant d'assiette	920-Autre assiette	920-Autre assiette
Cas particuliers de cotisation		

Périodicité

Identité Calcul Cumuls Plafonds Périodicité Options Ducs Analytique Comptabilité Commentaire

Créer Effacer Valider Quitter



Page Ducs :

Code CTP France = 300 | Code CTP Alsace = 301 | Assiette de cotisation = déplafonné | Colonne d'impression = AM.AV.AF.FNAL.CSG.

Rubriques [521000] - CCVRP totalité

Toutes les rubriques | Validité à partir du 01/01/2019

Paramétrage de la rubrique pour la DUCS Urssaf

France (hors Alsace)	Alsace	
Code à utiliser dans la DUCS	300	301
CCVRP RECOUVR	CREANCE CCVRP	
Code à utiliser pour la portabilité dans la DUCS		
Assiette de cotisation	Déplafonné	Déplafonné
Colonne d'impression	AM.AV.AF.FNAL.CSG	AM.AV.AF.FNAL.CSG

Identité
Calcul
Cumuls
Plafonds
Périodicité
Options
Ducs
Analytique
Comptabilité
Commentaire

Créer | Effacer | Valider | Quitter

Page comptabilité :

Ventilation = CCVRP

Toutes les rubriques | Validité à partir du 01/01/2019

Ventilation CCVRP

Imputation Type : ventilation Niveau : référence Imputation rubrique Crée Effacer

Détail des comptes par salarié ?

Part salariale

Numéro du compte	Libellé du compte	Sens	Détail par rubrique ?
431050	CCVRP	C	<input type="checkbox"/>

Part patronale

Numéro du compte	Libellé du compte	Sens	Détail par rubrique ?
431050	CCVRP	C	<input type="checkbox"/>
645150	CCVRP	D	<input type="checkbox"/>

Identité
Calcul
Cumuls
Plafonds
Périodicité
Options
Ducs
Analytique
Comptabilité
Commentaire

Créer | Effacer | Valider | Quitter



521200 : VRP plafonnée

Page Identité :

Rubriques [521200] - VRP plafonnée

Toutes les rubriques | Valide à partir du 01/01/2019

521200 VRP plafonnée

Formula : Cotisation plafonnée tranche A [COT02]

Valeur	Intervalle	Arrondi	Autoriser	Imprimer sur la saisie	le bulletin
Base	BASECALCULEE		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Taux salarial	VIEILLESSALTA_		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Montant salarial	MONTANTCALCULE		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Taux patronal	VIEILLESPATTA_		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Montant patronal	MONTANTCALCULE		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Quantité					
Majoration base					

Identité
Calcul
Cumuls
Plafonds
Périodicité
Options
Ducs
Analytique
Comptabilité
Commentaire

Créer | Effacer | Valider | Quitter

Code formule :
[COT01]

Taux salarial :

VIEILLESSALTA_

Taux patronal :

VIEILLESPATTA_

Page calcul :

Organisme de cotisation :
URSSAF

Rubriques [521200] - VRP plafonnée

Toutes les rubriques | Valide à partir du 01/01/2019

La rubrique se calcule si... [Cliquer ici pour modifier]

Pas de restriction de calcul.

Rubrique intermédiaire de calcul
Régularisation automatique
Gestion du minimum Smic
Régularisation des taux
Rubrique prise en compte dans l'allégement Aubry II
Oui, sans déproratisation
Type d'abattement Plafonné
Organisme de cotisation URSSA
Urssaf

Identité
Calcul
Cumuls
Plafonds
Périodicité
Options
Ducs
Analytique
Comptabilité
Commentaire

Créer | Effacer | Valider | Quitter



Page Cumul :

Ajout des informations concernant le bulletin clarifié :
Famille = RETR | Agrégat = SS11 - Sécurité Sociale Plafonnée

Rubriques [521300] - VRP FNAL plafonnée

Toutes les rubriques Validité à partir du 01/01/2019

Montant salarial pris en compte dans les charges salariales
 Montant patronal pris en compte dans les charges patronales
 Montant patronal des prévoyances pris en compte dans le forfait social
 Réintégrer les parts patronales de retraites et prévoyances

Montant pris en compte dans le calcul de la part saisisable du salaire : Oui, selon barème légal
Prise en compte dans le calcul du solde de tout compte : Non pris en compte
Pris en compte dans le calcul de la CSG : Non pris en compte
Abattement CSG : Sans abattement
Montant pris en compte : Salarial et patronal

Famille	Agrégat	Taux Salarial	Taux Patronal
RETRAITE	Sécurité Sociale Plafonnée		

RETR SS11 + -

Créer Effacer Valider Quitter

Identité Calcul **Cumuls** Plafonds Périodicité Options Ducs Analytique Comptabilité Commentaire

Page plafond et périodicité par défaut

Page Options | DSN | Données nominatives

Code de base assujettie (78.001) =02 – Assiette brute plafonnée | cocher l'option ne pas cumuler les bases des rubriques pour ce code pour un même bulletin | Code de cotisation individuelle (81.001) = 049-Cotisation Allocation de logement (FNAL).

Rubriques [521300] - VRP FNAL plafonnée

Toutes les rubriques Validité à partir du 01/01/2019

DADS-U DSN Planning Divers **Options**

Général Données nominatives

Autre élément de revenu brut - Type (54.001) Autre élément de revenu brut - Montant déclaré (54.002)

Code de base assujettie (78.001) : 02-Assiette brute plafonnée
Ne pas cumuler les bases des rubriques pour ce code pour un même bulletin :

Type de composant de base assujettie (79.001) Code de cotisation individuelle (81.001) : 049-Cotisation Allocation de logement (FNAL)

Créer Effacer Valider Quitter

Identité Calcul Cumuls Plafonds Périodicité Ducs Analytique Comptabilité Commentaire



Page Ducs :

Code CTP France = 300 | Code CTP Alsace = 301 | Assiette de cotisation = Plafonné | Colonne d'impression = AM.AV.AF.FNAL.CSG.

Rubriques [521200] - VRP plafonnée

Toutes les rubriques Valide à partir du 01/01/2019

Paramétrage de la rubrique pour la DUCS Urssaf

Identité Calcul Cumuls Plafonds Périodicité Options Ducs Analytique Comptabilité Commentaire

Code à utiliser dans la DUCS	France (hors Alsace)	300	Alsace	301
Code à utiliser pour la portabilité dans la DUCS	CCVRP RECOUVR		CREANCE CCVRP	
Assiette de cotisation	Plafonné		Plafonné	
Colonne d'impression	AM.AV.AF.FNAL.CSG		AM.AV.AF.FNAL.CSG	

Créer Effacer Valider Quitter

Page comptabilité :

Ventilation = CCVRP

Toutes les rubriques Valide à partir du 01/01/2019

Ventilation CCVRP

Imputation Type : ventilation Niveau : référence Imputation rubrique Crée Effacer

Détail des comptes par salarié ?

Part salariale

Numéro du compte	Libellé du compte	Sens	Détail par rubrique ?
431050	CCVRP	C	<input type="checkbox"/>

Part patronale

Numéro du compte	Libellé du compte	Sens	Détail par rubrique ?
431050	CCVRP	C	<input type="checkbox"/>
645150	CCVRP	D	<input type="checkbox"/>

Créer Effacer Valider Quitter



521300 : VRP FNAL plafonnée

Page Identité :

Rubriques [521300] - VRP FNAL plafonnée

Toutes les rubriques | Valide à partir du 01/01/2019

521300 VRP FNAL plafonnée
Formula : Cotisation forfaitaire [COT10]

Valeur	Intervalle	Arrondi	Autoriser la saisie	Imprimer sur le bulletin	%
Base	BASECOTISSTD_		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Taux salarial			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Montant salarial			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Taux patronal	FNALPLAFONPAT_		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Montant patronal			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Quantité					
Majoration base			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Identité
Calcul
Cumuls
Plafonds
Périodicité
Options
Ducs
Analytique
Comptabilité
Commentaire

Créer | Effacer | Valider | Quitter

Code formule :

[COT10]

Base :

BASECOTISSTD_

Taux patronal :

FNALPLAFONPAT_

Page calcul :

Organisme de cotisation :

URSSAF

Rubriques [521300] - VRP FNAL plafonnée

Toutes les rubriques | Valide à partir du 01/01/2019

La rubrique se calcule si... [Cliquer ici pour modifier]

Pas de restriction de calcul.

Rubrique intermédiaire de calcul
Régularisation automatique
Gestion du minimum Smic
Régularisation des taux
Rubrique prise en compte dans l'allégement Aubry II
Oui, sans dépratrisation
Type d'abattement Plafonné
Organisme de cotisation URSSA
Urssaf

Identité
Calcul
Cumuls
Plafonds
Périodicité
Options
Ducs
Analytique
Comptabilité
Commentaire

Créer | Effacer | Valider | Quitter



Page Cumul :

Ajout des informations concernant le bulletin clarifié :
Famille = RETR | Agrégat = SS11 - Sécurité Sociale Plafonnée

Rubriques [521300] - VRP FNAL plafonnée

Toutes les rubriques

Validité à partir du 01/01/2019

Montant salarial pris en compte dans les charges salariales

Montant patronal pris en compte dans les charges patronales

Montant patronal des prévoyances pris en compte dans le forfait social

Réintégrer les parts patronales de retraites et prévoyances

Montant pris en compte dans le calcul de la part saisisable du salaire Oui, selon barème légal

Prise en compte dans le calcul du solde de tout compte Non pris en compte

Pris en compte dans le calcul de la CSG Non pris en compte

Abattement CSG Sans abattement

Montant pris en compte Salarial et patronal

Famille Agrégat Taux Salarial Taux Patronal

RETRAITE	Sécurité Sociale Plafonnée		
----------	----------------------------	--	--

RETR SS11

Créer Effacer Valider Quitter

- [Identité](#)
- [Calcul](#)
- [Cumuls](#)
- [Plafonds](#)
- [Périodicité](#)
- [Options](#)
- [Ducs](#)
- [Analytique](#)
- [Comptabilité](#)
- [Commentaire](#)

Page plafond et périodicité par défaut

[Page Options](#) | [DSN](#) | [Données agrégées](#) :

Code CTP France = 300 | Code CTP Alsace = 301, code qualifiant assiette 921 – Assiette plafonnée.

[Page Options](#) | [DSN](#) | [Données nominatives](#)

Code de base assujettie (78.001) = 02 – Assiette Brute plafonnée | cocher l'option ne pas cumuler les bases des rubriques pour ce code pour un même bulletin | Code de cotisation individuelle (81.001) = 049 – Cotisation Allocation de logement (FNAL).

Rubriques [521300] - VRP FNAL plafonnée

Toutes les rubriques Valide à partir du 01/01/2019

DADS-U	DSN	Planning	Divers	Identité Calcul Cumuls Plafonds Périodicité Options Ducs Analytique Comptabilité Commentaire
Général				
Données agrégées				
Données nominatives				
Code de cotisation	France (hors Alsace)			
	300			
Code de cotisation pour la portabilité	CCVRP RECOUVR			
Qualifiant d'assiette	921-Assiette plafonnée			
Cas particuliers de cotisation				
Alsace	301			
CREANCE CCVRP				
921-Assiette plafonnée				



Page Ducs :

Code CTP France = 300 | Code CTP Alsace = 301 | Assiette de cotisation = Plafonné | Colonne d'impression = AM.AV.AF.FNAL.CSG.

Rubriques [521300] - VRP FNAL plafonnée

Toutes les rubriques Valide à partir du 01/01/2019

R S E O

Paramétrage de la rubrique pour la DUCS Urssaf

France (hors Alsace) Alsace

Code à utiliser dans la DUCS : 300 Code à utiliser pour la portabilité dans la DUCS : CCVRP RECOUVR

Assiette de cotisation : Déplafonné CREANCE CCVRP : Déplafonné

Colonne d'impression : AM.AV.AF.FNAL.CSG : AM.AV.AF.FNAL.CSG

Identité Calcul Cumuls Plafonds Périodicité Options Ducs Analytique Comptabilité Commentaire

Créer Effacer Valider Quitter

Page comptabilité :

Ventilation = CCVRP

R S E O Toutes les rubriques Valide à partir du 01/01/2019

Ventilation : CCVRP

Imputation Type : ventilation Niveau : référence Imputation rubrique Créer Effacer

Détail des comptes par salarié ?

Part salariale

Numéro du compte	Libellé du compte	Sens	Détail par rubrique ?
431050	CCVRP	C	<input type="checkbox"/>

Part patronale

Numéro du compte	Libellé du compte	Sens	Détail par rubrique ?
431050	CCVRP	C	<input type="checkbox"/>
645150	CCVRP	D	<input type="checkbox"/>

Identité Calcul Cumuls Plafonds Périodicité Options Ducs Analytique Comptabilité Commentaire

Créer Effacer Valider Quitter



521400 : VRP FNAL déplafonné

Page Identité :

Rubriques [521400] - VRP FNAL déplafonné

Toutes les rubriques | Valide à partir du 01/01/2019

521400 VRP FNAL déplafonné

Formula : Cotisation forfaitaire [COT10]

Valeur	Intervalle	Arrondi	Autoriser la saisie	Imprimer sur le bulletin	%
Base	BASECOTISSTD_		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Taux salarial			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Montant salarial			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Taux patronal	FNAL_ + FNALPLAFONPAT_		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Montant patronal			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Quantité					
Majoration base					

[...] | Identité | Calcul | Cumuls | Plafonds | Périodicité | Options | Ducs | Analytique | Comptabilité | Commentaire

Créer | Effacer | Valider | Quitter

Code formule :

[COT10]

Base :

BASECOTISSTD_

Taux patronal :

FNAL_ + FNALPLAFONPAT_

Page calcul :

Organisme de cotisation :

URSSAF

Rubriques [521400] - VRP FNAL déplafonné

Toutes les rubriques | Valide à partir du 01/01/2019

La rubrique se calcule si... | [Cliquer ici pour modifier]

Pas de restriction de calcul.

Rubrique intermédiaire de calcul
Régularisation automatique
Gestion du minimum Smic
Régularisation des taux
Rubrique prise en compte dans l'allégement Aubry II
Oui, sans déproratisation

Type d'abattement Déplafonné

Organisme de cotisation URSSA

Urssaf

[...] | Identité | Calcul | Cumuls | Plafonds | Périodicité | Options | Ducs | Analytique | Comptabilité | Commentaire

Créer | Effacer | Valider | Quitter



Page Cumul :

Ajout des informations concernant le bulletin clarifié :
Famille = AUTR

Rubriques [521400] - VRP FNAL déplafonnée

Toutes les rubriques | Validité à partir du 01/01/2019

Montant salarial pris en compte dans les charges salariales
 Montant patronal pris en compte dans les charges patronales
 Montant patronal des prévoyances pris en compte dans le forfait social
 Réintégrer les parts patronales de retraites et prévoyances

Montant pris en compte dans le calcul de la part saisisseable du salaire : Oui, selon barème légal
Prise en compte dans le calcul du solde de tout compte : Non pris en compte
Pris en compte dans le calcul de la CSG : Non pris en compte
Abattement CSG : Sans abattement
Montant pris en compte : Salarial et patronal

Famille	Agrégat	Taux Salarial	Taux Patronal
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR			

Catégories de rubriques : Identité, Calcul, Cumuls (sélectionnée), Plafonds, Périodicité, Options, Ducs, Analytique, Comptabilité, Commentaire.

Boutons : AUTR, Crée, Efface, Valide, Quitte.

Page plafond et périodicité par défaut

Page Options | DSN | Données agrégées :

Code CTP France = 300 | Code CTP Alsace = 301, code qualifiant assiette 920 – Autres Assiette.

Page Options | DSN | Données nominatives

Code de base assujettie (78.001) = 03 – Assiette Brute déplafonnée | cocher l'option ne pas cumuler les bases des rubriques pour ce code pour un même bulletin | Code de cotisation individuelle (81.001) = 049 – Cotisation Allocation de logement (FNAL).

Rubriques [521400] - VRP FNAL déplafonnée

Toutes les rubriques | Validité à partir du 01/01/2019

DADS-U | DSN | Planning | Divers

Général | Données agrégées | Données nominatives

France (hors Alsace) : 300 | Alsace : 301
CCVRP RECOUVR : CREANCE CCVRP
Qualifiant d'assiette : 920-Autre assiette | Cas particuliers de cotisation :

Catégories de rubriques : Identité, Calcul, Cumuls, Plafonds, Périodicité, Options (sélectionnée), Ducs, Analytique, Comptabilité, Commentaire.

Boutons : Crée, Efface, Valide, Quitte.



Page Ducs :

Code CTP France = 300 | Code CTP Alsace = 301 | Assiette de cotisation = Plafonné | Colonne d'impression = AM.AV.AF.FNAL.CSG.

Rubriques [521400] - VRP FNAL deplafonnée

Toutes les rubriques Valide à partir du 01/01/2019

R S E O

Paramétrage de la rubrique pour la DUCS Urssaf

France (hors Alsace) Alsace

Code à utiliser dans la DUCS : 300 Code à utiliser pour la portabilité dans la DUCS : CCVRP RECOUVR

Assiette de cotisation : Déplafonné CREANCE CCVRP : Déplafonné

Colonne d'impression : AM.AV.AF.FNAL.CSG

Identité Calcul Cumuls Plafonds Périodicité Options Ducs Analytique Comptabilité Commentaire

Créer Effacer Valider Quitter

Page comptabilité :

Ventilation = CCVRP

R S E O Toutes les rubriques Valide à partir du 01/01/2019

Ventilation : CCVRP

Imputation Type : ventilation Niveau : référence Imputation rubrique Créer Effacer

Détail des comptes par salarié ?

Part salariale

Numéro du compte	Libellé du compte	Sens	Détail par rubrique ?
431050	CCVRP	C	<input type="checkbox"/>

Part patronale

Numéro du compte	Libellé du compte	Sens	Détail par rubrique ?
431050	CCVRP	C	<input type="checkbox"/>
645150	CCVRP	D	<input type="checkbox"/>

Identité Calcul Cumuls Plafonds Périodicité Options Ducs Analytique Comptabilité Commentaire

Créer Effacer Valider Quitter



521600 : VRP allocations familiales

Page Identité :

Rubriques [521600] - VRP allocations familiales

Toutes les rubriques | Valide à partir du 01/01/2019

521600 VRP allocations familiales

Formula : Allocations familiales [AF001]

Valeur	Intervalle	Arrondi	Autoriser	Imprimer sur la saisie	le bulletin
Base	BASECOTISSTD_		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Taux salarial			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Montant salarial	MONTANTCALCULE		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Taux patronal	ALLOCFAMPAT_		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Montant patronal	MONTANTCALCULE		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Quantité					
Majoration base					

Identité
Calcul
Cumuls
Plafonds
Périodicité
Options
Ducs
Analytique
Comptabilité
Commentaire

Créer | Effacer | Valider | Quitter

Code formule :

[AF001]

Base :

BASECOTISSTD_

Taux patronal :

ALLOCFAMPAT_

Page calcul :

Organisme de cotisation :

URSSAF

Rubriques [521600] - VRP allocations familiales

Toutes les rubriques | Valide à partir du 01/01/2019

La rubrique se calcule si... [Cliquer ici pour modifier]

Pas de restriction de calcul.

Rubrique intermédiaire de calcul
Régularisation automatique
Gestion du minimum Smic
Régularisation des taux
Rubrique prise en compte dans l'allégement Aubry II
Oui, sans déproratisation
Type d'abattement Plafonné
Organisme de cotisation URSSA
Urssaf

Identité
Calcul
Cumuls
Plafonds
Périodicité
Options
Ducs
Analytique
Comptabilité
Commentaire

Créer | Effacer | Valider | Quitter



Page Cumuls :

Ajout des informations concernant le bulletin clarifié :

Famille = FAMILLE

Rubriques [521600] - VRP allocations familiales

Toutes les rubriques | Validité à partir du 01/01/2019

<input checked="" type="checkbox"/> Montant salarial pris en compte dans les charges salariales	<input checked="" type="checkbox"/> Montant patronal pris en compte dans les charges patronales
<input type="checkbox"/> Montant patronal des prévoyances pris en compte dans le forfait social	<input checked="" type="checkbox"/> Réintégrer les parts patronales de retraites et prévoyances

Montant pris en compte dans le calcul de la part saisisable du salaire : Oui, selon barème légal

Prise en compte dans le calcul du solde de tout compte : Non pris en compte

Pris en compte dans le calcul de la CSG : Non pris en compte

Abattement CSG : Avec abattement

Montant pris en compte : Salarial et patronal

Famille	Agrégat	Taux Salarial	Taux Patronal
FAMILLE			

FAMI | + | - | Créer | Effacer | Valider | Quitter

Identité | Calcul | **Cumuls** | Plafonds | Périodicité | Options | Ducs | Analytique | Comptabilité | Commentaire

Page plafond et périodicité par défaut

Page Options | DSN | Données agrégées :

Code CTP France = 300 | Code CTP Alsace = 301, code qualifiant assiette 920 – Autres Assiette.

Rubriques [521600] - VRP allocations familiales

Toutes les rubriques | Validité à partir du 01/01/2019

DADS-U | DSN | Planning | Divers

Général | Données agrégées | Données nominatives

France (hors Alsace)	Alsace
Code de cotisation	300
CCVRP RECOUVR	301
Code de cotisation pour la portabilité	
Qualifiant d'assiette	CREANCE CCVRP
Cas particuliers de cotisation	920-Autre assiette

DSN | Identité | Calcul | Cumuls | Plafonds | Périodicité | Options | Ducs | Analytique | Comptabilité | Commentaire

Créer | **Effacer** | **Valider** | **Quitter**



Page Ducs :

Code CTP France = 300 | Code CTP Alsace = 301 | Assiette de cotisation = Déplafonné | Colonne d'impression = AM.AV.AF.FNAL.CSG.

Rubriques [521600] - VRP allocations familiales

Toutes les rubriques Valide à partir du 01/01/2019

R S E O

Paramétrage de la rubrique pour la DUCS Urssaf

France (hors Alsace)	Alsace	
Code à utiliser dans la DUCS	300	301
CCVRP RECOUVR	CREANCE CCVRP	
Code à utiliser pour la portabilité dans la DUCS		
Assiette de cotisation	Déplafonné	Déplafonné
Colonne d'impression	AM.AV.AF.FNAL.CSG	AM.AV.AF.FNAL.CSG

Identité Calcul Cumuls Plafonds Périodicité Options Ducs Analytique Comptabilité Commentaire

Créer Effacer Valider Quitter

Page comptabilité :

Ventilation = CCVRP

Rubriques [521600] - VRP allocations familiales

Toutes les rubriques Valide à partir du 01/01/2019

R S E O

Ventilation CCVRP

Imputation Type : ventilation Niveau : référence Imputation rubrique Crée Effacer

Détail des comptes par salarié ?

Part salariale

Numéro du compte	Libellé du compte	Sens	Détail par rubrique ?
431050	CCVRP	C	<input type="checkbox"/>

Part patronale

Numéro du compte	Libellé du compte	Sens	Détail par rubrique ?
431050	CCVRP	C	<input type="checkbox"/>
645150	CCVRP	D	<input type="checkbox"/>

Identité Calcul Cumuls Plafonds Périodicité Options Ducs Analytique Comptabilité Commentaire

Créer Effacer Valider Quitter



521700 : VRP allocations familiales (complément)

Page Identité :

Rubriques [521700] - VRP allocations familiales (complément)

Toutes les rubriques | Valide à partir du 01/01/2019

521700 VRP allocations familiales (complément)

Formula : Complément allocations familiales [AF002]

Valeur	Intervalle	Arrondi	Autoriser Imprimer sur la saisie le bulletin
Base	BASECALCULEE		<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Taux patronal	ALLOCFAMCOMP_		<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Montant patronal	MONTANTCALCULE		<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Quantité			
Majoration base			

Identité
Calcul
Cumuls
Plafonds
Périodicité
Options
Ducs
Analytique
Comptabilité
Commentaire

Créer | Effacer | Valider | Quitter

Code formule :

[AF002]

Taux patronal :

ALLOCFAMPAT_

Page calcul :

Organisme de cotisation :

URSSAF

Rubriques [521700] - VRP allocations familiales (complément)

Toutes les rubriques | Valide à partir du 01/01/2019

La rubrique se calcule si... [Cliquer ici pour modifier]

Pas de restriction de calcul.

Rubrique intermédiaire de calcul
Rubrique prise en compte dans l'allégement Aubry II

Oui, sans déproratisation

Organisme de cotisation URSSA

Urssaf

Identité
Calcul
Cumuls
Plafonds
Périodicité
Options
Ducs
Analytique
Comptabilité
Commentaire

Créer | Effacer | Valider | Quitter



Page Cumuls :

Ajout des informations concernant le bulletin clarifié :

Famille = FAMILLE

Rubriques [521700] - VRP allocations familiales (complément)

Toutes les rubriques | Validité à partir du 01/01/2019

<input checked="" type="checkbox"/> Montant salarial pris en compte dans les charges salariales	<input checked="" type="checkbox"/> Montant patronal pris en compte dans les charges patronales	<input type="checkbox"/> Montant patronal des prévoyances pris en compte dans le forfait social	<input checked="" type="checkbox"/> Réintégrer les parts patronales de retraites et prévoyances
Montant pris en compte dans le calcul de la part saisisable du salaire	Oui, selon barème légal	Non pris en compte	Non pris en compte
Prise en compte dans le calcul du solde de tout compte	Non pris en compte	Non pris en compte	Non pris en compte
Pris en compte dans le calcul de la CSG	Avec abattement	Salarial et patronal	Salarial et patronal
Abattement CSG			
Montant pris en compte			

Famille Agrégat Taux Salarial Taux Patronal

FAMILLE			
---------	--	--	--

FAMI

Identité Calcul Cumuls Plafonds Périodicité Options Ducs Analytique Comptabilité Commentaire

Créer Effacer Valider Quitter

Page plafond et périodicité par défaut

Page Options | DSN | Données agrégées :

Code CTP France = 430 | Code CTP Alsace = 430, code qualifiant assiette 920 – Autres Assiette.

Rubriques [521700] - VRP allocations familiales (complément)

Toutes les rubriques | Validité à partir du 01/01/2019

DADS-U DSN Planning Divers

Général	Données agrégées	Données nominatives
France (hors Alsace)	Alsace	
Code de cotisation	430	430
COMPLEMENT COTISATION AF		COMPLEMENT COTISATION AF
Code de cotisation pour la portabilité		
Qualifiant d'assiette	920-Autre assiette	920-Autre assiette
Cas particuliers de cotisation		

Identité Calcul Cumuls Plafonds Périodicité Options Ducs Analytique Comptabilité Commentaire

Créer Effacer Valider Quitter



Page Ducs :

Code CTP France = 300 | Code CTP Alsace = 301 | Assiette de cotisation = Déplafonné | Colonne d'impression = AM.AV.AF.FNAL.CSG.

Rubriques [521700] - VRP allocations familiales (complément)

Toutes les rubriques Validité à partir du 01/01/2019

France (hors Alsace)	Alsace
Code à utiliser dans la DUCS 430	Code à utiliser pour la portabilité dans la DUCS 430
COMPLEMENT COTISATION AF	COMPLEMENT COTISATION AF
Assiette de cotisation Déplafonné	Assiette de cotisation Déplafonné
Colonne d'impression AM.AV.AF.FNAL.CSG	Colonne d'impression AM.AV.AF.FNAL.CSG

Identité Calcul Cumuls Plafonds Périodicité Options **Ducs** Analytique Comptabilité Commentaire

Créer Effacer Valider Quitter

Page comptabilité :

Ventilation = CCVRP

Rubriques [521700] - VRP allocations familiales (complément)

Toutes les rubriques Validité à partir du 01/01/2019

Ventilation : **CCVRP**

Impulsion Type : ventilation Niveau : référence Imputation rubrique Crée Effacer

Détail des comptes par salarié ?

Part salariale			
Numéro du compte	Libellé du compte	Sens	Détail par rubrique ?
431050	CCVRP	C	<input type="checkbox"/>

Part patronale			
Numéro du compte	Libellé du compte	Sens	Détail par rubrique ?
431050	CCVRP	C	<input type="checkbox"/>
645150	CCVRP	D	<input type="checkbox"/>

Identité Calcul Cumuls Plafonds Périodicité Options **Comptabilité** Commentaire

Créer Effacer Valider Quitter



521700 : VRP allocations familiales (régularisation)

Page Identité :

Rubriques [521800] - VRP allocations familiales (régularisation)

Toutes les rubriques Valide à partir du 01/01/2019

521800 VRP allocations familiales (régularisation)

Formula : Régularisation allocations familiales [AF003]

Valeur	Intervalle	Arrondi	Autoriser Imprimer sur la saisie le bulletin
Base	BASECALCULEE		<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Taux patronal	-ALLOCFAMCOMP_		<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Montant patronal	MONTANTCALCULE		<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>
Quantité			
Majoration base			

Identité
Calcul
Cumuls
Plafonds
Périodicité
Options
Ducs
Analytique
Comptabilité
Commentaire

Code formule :
[AF003]

Taux patronal :
-ALLOCFAMPAT_

Page calcul :

Organisme de cotisation :
URSSAF

Rubriques [521800] - VRP allocations familiales (régularisation)

Toutes les rubriques Valide à partir du 01/01/2019

La rubrique se calcule si...

Pas de restriction de calcul.

Rubrique intermédiaire de calcul
Régularisation automatique
Rubrique prise en compte dans l'allégement Aubry II
Oui, sans déproratisation

Organisme de cotisation Urssaf

Identité
Calcul
Cumuls
Plafonds
Périodicité
Options
Ducs
Analytique
Comptabilité
Commentaire



Page Cumuls :

Ajout des informations concernant le bulletin clarifié :

Famille = FAMILLE

Rubriques [521800] - VRP allocations familiales (régularisation)

Toutes les rubriques | Validité à partir du 01/01/2019

Montant salarial pris en compte dans les charges salariales
 Montant patronal pris en compte dans les charges patronales
 Montant patronal des prévoyances pris en compte dans le forfait social
 Réintégrer les parts patronales de retraites et prévoyances

Montant pris en compte dans le calcul de la part saisisable du salaire : Oui, selon barème légal
Prise en compte dans le calcul du solde de tout compte : Non pris en compte
Pris en compte dans le calcul de la CSG : Non pris en compte
Abattement CSG : Avec abattement
Montant pris en compte : Salarial et patronal

Famille	Agrégat	Taux Salarial	Taux Patronal
FAMILLE			

Cumuls

Plafonds

Périodicité

Options

Ducs

Analytique

Comptabilité

Commentaire

Identité

Calcul

Validier | **Effacer** | **Créer** | **Quitter**

Page plafond et périodicité par défaut

Page Options | DSN | Données agrégées

Code CTP France = 437 | Code CTP Alsace = 437, code qualifiant assiette 920 – Autres Assiette.

Rubriques [521800] - VRP allocations familiales (régularisation)

Toutes les rubriques | Validité à partir du 01/01/2019

DSN

Général | Données agrégées | Données nominatives

France (hors Alsace) : 437 | Alsace : 437
DEDUCTION AF TAUX REDUIT | DEDUCTION AF
Code de cotisation pour la portabilité
Qualifiant d'assiette : 921-Assiette plafonnée | Réduction patronale : 921-Assiette plafonnée
Cas particuliers de cotisation : Réduction patronale

Options

Identité

Calcul

Cumuls

Plafonds

Périodicité

Ducs

Analytique

Comptabilité

Commentaire

Validier | **Effacer** | **Créer** | **Quitter**



Page Ducs

Code CTP France = 437 | Code CTP Alsace = 437 | Assiette de cotisation = Déplafonné | Colonne d'impression = AM.AV.AF.FNAL.CSG.

Rubriques [521800] - VRP allocations familiales (régularisation)

Toutes les rubriques Valide à partir du 01/01/2019

Paramétrage de la rubrique pour la DUCS Urssaf

Identité Calcul Cumuls Plafonds Périodicité Options Ducs Analytique Comptabilité Commentaire

Code à utiliser dans la DUCS	France (hors Alsace) 437	Alsace 437
Code à utiliser pour la portabilité dans la DUCS	DEDUCTION AF TAUX REDUIT	DEDUCTION AF
Assiette de cotisation	Déplafonné	Déplafonné
Colonne d'impression	AM.AV.AF.FNAL.CSG	AM.AV.AF.FNAL.CSG

Créer Effacer Valider Quitter

Page comptabilité

Ventilation = CCVRP

R S E Toutes les rubriques Valide à partir du 01/01/2019

Ventilation CCVRP Imputation rubrique Créer Effacer

Impulsion Type : ventilation Niveau : référence Particularités

Détail des comptes par salarié ?

Part salariale

Numéro du compte	Libellé du compte	Sens	Détail par rubrique ?
431050	CCVRP	C	<input type="checkbox"/>

Part patronale

Numéro du compte	Libellé du compte	Sens	Détail par rubrique ?
431050	CCVRP	C	<input type="checkbox"/>
645150	CCVRP	D	<input type="checkbox"/>

Identité Calcul Cumuls Plafonds Périodicité Options Ducs Analytique Comptabilité Commentaire

Créer Effacer Valider Quitter



522000 : VRP Accident du travail

Page Identité

Rubriques [522000] - VRP Accident du travail

Toutes les rubriques | Valide à partir du 01/01/2019

522000 VRP Accident du travail

Formula : Cotisation standard sur totalité [COT01]

Valeur	Intervalle	Arrondi	Autoriser la saisie	Imprimer sur le bulletin
Base	BASECALCULEE		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Taux salarial			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Montant salarial	MONTANTCALCULE		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Taux patronal	AT_		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Montant patronal	MONTANTCALCULE		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Quantité				
Majoration base				

Identité
Calcul
Cumuls
Plafonds
Périodicité
Options
Ducs
Analytique
Comptabilité
Commentaire

Créer | Effacer | Valider | Quitter

Code formule :
[AF002]

Taux patronal :
AT_

Page calcul :

Organisme de cotisation :
URSSAF

Rubriques [522000] - VRP Accident du travail

Toutes les rubriques | Valide à partir du 01/01/2019

La rubrique se calcule si... [Cliquer ici pour modifier]

Pas de restriction de calcul.

Rubrique intermédiaire de calcul
Gestion du minimum Smic
Régularisation des taux
Rubrique prise en compte dans l'allégement Aubry II
Oui, sans déproratisation
Type d'abattement Plafonné
Organisme de cotisation URSSA Urssaf

Identité
Calcul
Cumuls
Plafonds
Périodicité
Options
Ducs
Analytique
Comptabilité
Commentaire

Créer | Effacer | Valider | Quitter



Page Cumuls :

Ajout des informations concernant le bulletin clarifié :

Famille = ATMP

Rubriques [522000] - VRP Accident du travail

Toutes les rubriques | Validité à partir du 01/01/2019

Montant salarial pris en compte dans les charges salariales
 Montant patronal pris en compte dans les charges patronales
 Montant patronal des prévoyances pris en compte dans le forfait social
 Réintégrer les parts patronales de retraites et prévoyances

Montant pris en compte dans le calcul de la part saisisable du salaire : Oui, selon barème légal
Prise en compte dans le calcul du solde de tout compte : Non pris en compte
Pris en compte dans le calcul de la CSG : Non pris en compte
Abattement CSG : Sans abattement
Montant pris en compte : Salarial et patronal

Famille	Agrégat	Taux Salarial	Taux Patronal
ACCIDENT DU TRAVAIL-MALADIE			

ATMP | + | - | Créer | Effacer | Valider | Quitter

Identité | Calcul | Cumuls | Plafonds | Périodicité | Options | Ducs | Analytique | Comptabilité | Commentaire

Page plafond et périodicité par défaut

Page Options | DSN | Données agrégées

Code CTP France = 300 | Code CTP Alsace = 301, code qualifiant assiette 920 – Autres Assiette.

Cas particuliers de cotisation : Taux AT

Rubriques [522000] - VRP Accident du travail

Toutes les rubriques | Validité à partir du 01/01/2019

DADS-U | DSN | Planning | Divers

Général | Données agrégées | Données nominatives

France (hors Alsace) : 300 | Alsace : 301
CCVRP RECOUVR : CREANCE CCVRP
Code de cotisation pour la portabilité
Qualifiant d'assiette : 920-Autre assiette | Taux AT : Taux AT
Cas particuliers de cotisation : Taux AT | Taux AT

Identité | Calcul | Cumuls | Plafonds | Périodicité | Options | Ducs | Analytique | Comptabilité | Commentaire



Page DUCS

Code CTP France = 300 | Code CTP Alsace = 301 | Assiette de cotisation = Déplafonné | Colonne d'impression = AT.

Rubriques [522000] - VRP Accident du travail

Toutes les rubriques Valide à partir du 01/01/2019

France (hors Alsace)	Alsace
Code à utiliser dans la DUCS 300	Code à utiliser pour la portabilité dans la DUCS 301
CCVRP RECOUVR	CREANCE CCVRP
Assiette de cotisation Déplafonné	Assiette de cotisation Déplafonné
Colonne d'impression AT	Colonne d'impression AT

Identité Calcul Cumuls Plafonds Périodicité Options Ducs Analytique Comptabilité Commentaire

Créer Effacer Valider Quitter

Page comptabilité

Ventilation = CCVRP

Toutes les rubriques Valide à partir du 01/01/2019

Ventilation CCVRP

Impulsion Type : ventilation Niveau : référence Imputation rubrique Crée Effacer

Détail des comptes par salarié ?

Part salariale			
Numéro du compte	Libellé du compte	Sens	Détail par rubrique ?
431050	CCVRP	C	<input type="checkbox"/>

Part patronale			
Numéro du compte	Libellé du compte	Sens	Détail par rubrique ?
431050	CCVRP	C	<input type="checkbox"/>
645150	CCVRP	D	<input type="checkbox"/>

Identité Calcul Cumuls Plafonds Périodicité Options Ducs Analytique Comptabilité Commentaire

Créer Effacer Valider Quitter



524000 : VRP Assurance Chômage Ta + Tb

Page Identité

Rubriques [524000] - VRP Assurance Chômage Ta + Tb

Toutes les rubriques | Validité à partir du 01/01/2019

524000 VRP Assurance Chômage Ta + Tb

Formula : Cotisation plafon. tranche A+B [COT06]

Valeur	Intervalle	Arrondi	Autoriser la saisie	Imprimer sur le bulletin
Base	BASECALCULEE		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Taux salarial	ASSEDITIONTASAL_		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Montant salarial	MONTANTCALCULE		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Taux patronal	TXACAPPLICABLE_		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Montant patronal	MONTANTCALCULE		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Quantité				
Majoration base				

Identité

Calcul

Cumuls

Plafonds

Périodicité

Options

Ducs

Analytique

Comptabilité

Commentaire

Créer | Effacer | Valider | Quitter

Code formule :

[COT06]

Taux salarial :

ASSEDITIONTASAL_

Taux patronal :

TXACAPPLICABLE_

Page calcul :

Organisme de cotisation :

PE : Pôle Emploi

Rubriques [524000] - VRP Assurance Chômage Ta + Tb

Toutes les rubriques | Validité à partir du 01/01/2019

La rubrique se calcule si... [Cliquer ici pour modifier]

Pas de restriction de calcul.

Rubrique intermédiaire de calcul

Régularisation automatique

Gestion du minimum Smic

Régularisation des taux

Rubrique prise en compte dans l'allégement Aubry II

Oui, sans déproratisation

Type d'abattement Plafonné

Organisme de cotisation PE

Pôle Emploi

Identité

Calcul

Cumuls

Plafonds

Périodicité

Options

Ducs

Analytique

Comptabilité

Commentaire

Créer | Effacer | Valider | Quitter



Page Cumuls :

Ajout des informations concernant le bulletin clarifié :

Famille = CHOM | Agrégat : CH30

Rubriques [524000] - VRP Assurance Chômage Ta + Tb

Toutes les rubriques Valide à partir du 01/01/2019

<input checked="" type="checkbox"/> Montant salarial pris en compte dans les charges salariales	<input checked="" type="checkbox"/> Montant patronal pris en compte dans les charges patronales	<input type="checkbox"/> Montant patronal des prévoyances pris en compte dans le forfait social	<input checked="" type="checkbox"/> Réintégrer les parts patronales de retraites et prévoyances
Montant pris en compte dans le calcul de la part saisisable du salaire		Oui, selon barème légal	
Prise en compte dans le calcul du solde de tout compte		Non pris en compte	
Pris en compte dans le calcul de la CSG		Non pris en compte	
Abattement CSG		Sans abattement	
Montant pris en compte		Salarial et patronal	
Famille	Agrégat	Taux Salarial	Taux Patronal
ASSURANCE CHÔMAGE	Chômage		

CHOM CH30 + -

Identité Calcul Cumuls Plafonds Périodicité Options Ducs Analytique Comptabilité Commentaire

Créer Effacer Valider Quitter

Page plafond et périodicité par défaut

Page Options | DSN | Données agrégées :

Code de cotisation France = 772 | Code de cotisation Alsace = 772, code qualifiant assiette 920 – Autres Assiette.

Page Options | DSN | Données nominatives

Code de base assujettie (78.001) = 07 – Assiette des contributions d'Assurance chômage | Code de cotisation individuelle (81.001) = 040 – Cotisation AC : assurance chômage sur rémunérations brutes après déduction, limitées à 4 fois le plafond de la SS.

Rubriques [524000] - VRP Assurance Chômage Ta + Tb

DADS-U DSN Planning Divers Valide à partir du 01/01/2019

Général	Données agrégées	Données nominatives	
France (hors Alsace)	Alsace		
Code de cotisation	772	772	CONTRIBUTIONS CHOMAGE
Code de cotisation pour la portabilité			
Qualifiant d'assiette	920-Autre assiette	920-Autre assiette	
Cas particuliers de cotisation			

Identité Calcul Cumuls Plafonds Périodicité Options Ducs Analytique Comptabilité Commentaire

Créer Effacer Valider Quitter



Page DUCS :

Code à utiliser dans la DUCS France (hors Alsace) = 772 | Alsace = 772 | Assiette de cotisation = Déplafonné | Colonne d'impression = AM.AV.AF.FNAL.CSG.

Rubriques [524000] - VRP Assurance Chômage Ta + Tb

Toutes les rubriques Valide à partir du 01/01/2019

Paramétrage de la rubrique pour la DUCS Pôle Emploi

Code à utiliser dans les DUCS : 772

Code à utiliser pour la portabilité dans les DUCS : 772

Recouvrement par l'Urssaf

France (hors Alsace)	Alsace
Code à utiliser dans les DUCS : 772	Code à utiliser dans les DUCS : 772
CONTRIBUTIONS CHOMAGE	CONTRIBUTIONS CHOMAGE
Code à utiliser pour la portabilité dans les DUCS :	
Assiette de cotisation : Déplafonné	Assiette de cotisation : Déplafonné
Colonne d'impression : AM.AV.AF.FNAL.CSG	Colonne d'impression : AM.AV.AF.FNAL.CSG

Identité Calcul Cumuls Plafonds Périodicité Options Ducs Analytique Comptabilité Commentaire

Créer Effacer Valider Quitter

Page comptabilité :

Ventilation = CCVRP

Toutes les rubriques Valide à partir du 01/01/2019

Ventilation : CCVRP

Impputation Type : ventilation Niveau : référence Impulsion rubrique Crée Effacer

Détail des comptes par salarié ?

Part salariale

Numéro du compte	Libellé du compte	Sens	Détail par rubrique ?
431050	CCVRP	C	<input type="checkbox"/>

Part patronale

Numéro du compte	Libellé du compte	Sens	Détail par rubrique ?
431050	CCVRP	C	<input type="checkbox"/>
645150	CCVRP	D	<input type="checkbox"/>

Identité Calcul Cumuls Plafonds Périodicité Options Ducs Analytique Comptabilité Commentaire

Créer Effacer Valider Quitter



524200 : VRP AGS (Fngs)

Page Identité :

Rubriques [524200] - VRP AGS (Fngs)

Toutes les rubriques | Validité à partir du 01/01/2019

524200 VRP AGS (Fngs)

Formula : Cotisation plafon. tranche A+B [COT06]

Valeur	Intervalle	Arrondi	Autoriser la saisie	Imprimer sur le bulletin
Base	BASECALCULEE		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Taux salarial			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Montant salarial	MONTANTCALCULE		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Taux patronal	ASSEDICFNGSPAT_		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Montant patronal	MONTANTCALCULE		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Quantité				
Majoration base				

Identité

Calcul Cumuls Plafonds Périodicité Options Ducs Analytique Comptabilité Commentaire

Créer Effacer Valider Quitter

Code formule :

[COT06]

Taux patronal :

ASSEDICFNGSPAT_

Page calcul :

Organisme de cotisation :

PE : Pôle Emplo

Rubriques [524200] - VRP AGS (Fngs)

Toutes les rubriques | Validité à partir du 01/01/2019

La rubrique se calcule si... [Cliquer ici pour modifier]

Pas de restriction de calcul.

Rubrique intermédiaire de calcul	<input type="checkbox"/>
Régularisation automatique	<input checked="" type="checkbox"/>
Gestion du minimum Smic	<input checked="" type="checkbox"/>
Régularisation des taux	<input type="checkbox"/>
Rubrique prise en compte dans l'allégement Aubry II	
Oui, sans déproratisation	
Type d'abattement	Plafonné
Organisme de cotisation	PE

Identité

Calcul Cumuls Plafonds Périodicité Options Ducs Analytique Comptabilité Commentaire

Créer Effacer Valider Annuler



Page Cumuls :

Ajout des informations concernant le bulletin clarifié :

Famille = CHOM | Agrégat : CH30

Rubriques [524200] - VRP AGS (Fnrgs)

Toutes les rubriques Valide à partir du 01/01/2019

<input checked="" type="checkbox"/> Montant salarial pris en compte dans les charges salariales	<input checked="" type="checkbox"/> Montant patronal pris en compte dans les charges patronales	<input type="checkbox"/> Montant patronal des prévoyances pris en compte dans le forfait social	<input checked="" type="checkbox"/> Réintégrer les parts patronales de retraites et prévoyances
Montant pris en compte dans le calcul de la part saisisable du salaire		Oui, selon barème légal	
Prise en compte dans le calcul du solde de tout compte		Non pris en compte	
Pris en compte dans le calcul de la CSG		Non pris en compte	
Abattement CSG		Avec abattement	
Montant pris en compte		Salarial et patronal	
Famille	Agrégat	Taux Salarial	Taux Patronal
ASSURANCE CHÔMAGE	Chômage		

CHOM CH30 + -

Identité Calcul Cumuls Plafonds Périodicité Options Ducs Analytique Comptabilité Commentaire

Créer Effacer Valider Quitter

Page plafond et périodicité par défaut

Page Options | DSN | Données agrégées :

Code de cotisation France = 937 | Code de cotisation Alsace = 937, code qualifiant assiette 920 – Autres Assiette.

Page Options | DSN | Données nominatives

Code de base assujettie (78.001) = 07-Assiette des contributions d'Assurance chômage | cocher l'option ne pas cumuler les bases des rubriques pour ce code pour un même bulletin | Code de cotisation individuelle (81.001) = 048-Cotisation AGS : assurance garantie des salaires sur rémunérations brutes après déduction, limitées à 4 fois le plafond de la sécurité sociale

Rubriques [524200] - VRP AGS (Fnrgs)

Toutes les rubriques Valide à partir du 01/01/2019

DADS-U	DSN	Planning	Divers
Général	Données agrégées	Données nominatives	
Code de cotisation	France (hors Alsace) 937	Alsace 937	
Code de cotisation pour la portabilité			CONTRIBUTIONS AGS CAS GENERAL
Qualifiant d'assiette	920-Autre assiette	920-Autre assiette	
Cas particuliers de cotisation			

Identité Calcul Cumuls Plafonds Périodicité Options Ducs Analytique Comptabilité Commentaire

Créer Effacer Valider Quitter



Page DUCS :

Code à utiliser dans la DUCS France (hors Alsace) = 937 | Alsace = 937 | Assiette de cotisation = Déplafonné | Colonne d'impression = AM.AV.AF.FNAL.CSG.

Rubriques [524200] - VRP AGS (Fngs)

Toutes les rubriques Valide à partir du 01/01/2019

Paramétrage de la rubrique pour la DUCS Pôle Emploi

Code à utiliser dans les DUCS :
Code à utiliser pour la portabilité dans les DUCS :

Recouvrement par l'Urssaf

France (hors Alsace)	Alsace
Code à utiliser dans les DUCS : <input type="text" value="937"/>	Code à utiliser dans les DUCS : <input type="text" value="937"/>
CONTRIBUTIONS AGS CAS GENERAL	CONTRIBUTIONS AGS CAS GENERAL
Code à utiliser pour la portabilité dans les DUCS : <input type="text"/>	<input type="text"/>
Assiette de cotisation : <input type="text" value="Déplafonné"/>	<input type="text" value="Déplafonné"/>
Colonne d'impression : <input type="text" value="AM.AV.AF.FNAL.CSG"/>	<input type="text" value="AM.AV.AF.FNAL.CSG"/>

Identité Calcul Cumuls Plafonds Périodicité Options Ducs Analytique Comptabilité Commentaire

Créer Effacer Valider Quitter

Page comptabilité :

Ventilation = CCVRP

R S E O Toutes les rubriques Valide à partir du 01/01/2019

Ventilation : CCVRP CCVRP

Impputation Type : ventilation Niveau : référence Imputation rubrique Crée Effacer

Détail des comptes par salarié ?

Part salariale

Numéro du compte	Libellé du compte	Sens	Détail par rubrique ?
431050	CCVRP	C	<input type="checkbox"/>

Part patronale

Numéro du compte	Libellé du compte	Sens	Détail par rubrique ?
431050	CCVRP	C	<input type="checkbox"/>
645150	CCVRP	D	<input type="checkbox"/>

Identité Calcul Cumuls Plafonds Périodicité Options Ducs Analytique Comptabilité Commentaire

Créer Effacer Valider Quitter



Ce qui se traduit en DSN :
Bulletins Janvier et Février :

DSN Janvier et Février :

Code	Libellé Rubrique	C	Base	Taux Salarial	Montant Salarial	Taux Patronal	Montant Patronal
017000	Commissions VRP sans fixe	R					
017600	Commissions sur CA en %	R					
017800	Avances sur commissions	R					
399901	Nbre de jrs présence prorata c...	R					
400000	Total du brut	F					
521000	CCVRP totalité	R		0.400		9.200	
521200	CCVRP plafonnée	R		6.900		8.550	
521300	CCVRP FNAL plafonnée	R				0.100	
521400	CCVRP FNAL déplafonnée	R				0.100	
521600	CCVRP allocations familiales	R			3.450		
521700	CCVRP allocations familiales (co...	R			1.800		
521800	CCVRP allocations familiales (ré...	R			-1.800		
522000	CCVRP Accident du travail	R				1.600	
524000	CCVRP Assurance Chômage Ta ...	R				4.050	
524200	CCVRP AGS (Frngs)	R				0.150	
802000	Irrep retraite Vrp Ta	R		3.100		4.650	
802400	Irpvpr retraite Vrp Tb	R		8.333		11.667	
802500	Irpdées Vrp Ta	R				1.500	
802700	Irpvpr Cet T1	R		0.150		0.200	
803000	Irrep Agff T1	R		0.800		1.200	
803100	Irpvpr Agff T2	R		0.900		1.300	
840000	C.s.g déductible	R		6.800			
850000	Total imposable	F					
855000	C.s.g - Cr.d.s	R		2.900			
855200	Taxe sur Prévoyance	R					
900000	Total dû	F					
970000	Net à payer avant impôt su...	F					
970010	Impôt sur le revenu (PAS)	F					
990000	Total net à payer	F					

Identifiant	Intitulé	Données / Valeurs
51.010	Nºéro du contrat	000010000215032
51.011	Type	001 / 001-Rémunération brute non plafonnée
51.013	Montant	0.00
51	Rémunération	
51.001	Date de début de période de paie	01012019
51.002	Date de fin de période de paie	31012019
51.010	Nºéro du contrat	000010000215032
51.011	Type	002 / 002-Salaire brut soumis à contributions d'Assur...
51.013	Montant	0.00
53	Activité	
53	Rémunération	
51.001	Date de début de période de paie	01012019
51.002	Date de fin de période de paie	31012019
51.010	Nºéro du contrat	000010000215032
51.011	Type	003 / 003-Salaire rétabli - reconstitué
51.013	Montant	0.00
51	Rémunération	
51.001	Date de début de période de paie	01012019
51.002	Date de fin de période de paie	31012019
51.010	Nºéro du contrat	000010000215032
51.011	Type	010 / 010-Salaire de base
51.013	Montant	0.00
78	Base assujettie	
78.001	Code de base assujettie	02 / 02-Assiette brute plafonnée
78.002	Date de début de période de rattachement	01012019
78.003	Date de fin de période de rattachement	31012019
78.004	Montant	0.00
78	Base assujettie	
78.001	Code de base assujettie	03 / 03-Assiette brute déplafonnée
78.002	Date de début de période de rattachement	01012019
78.003	Date de fin de période de rattachement	31012019
78.004	Montant	0.00
79	Composant de base assujettie	
79.001	Cotisation individuelle	
81	Base assujettie	
86	Ancienneté	

Bulletin Mars:

DSN Mars:

Code	Libellé Rubrique	C	Base	Taux Salarial	Montant Salarial	Taux Patronal	Montant Patronal
000600	Heures de repos compensateur...	R					
000700	Heures de repos compensateur...	R					
017000	Commissions VRP sans fixe	R	300000.00	2.000	6000.00		
017600	Commissions sur CA en %	R					
017800	Avances sur commissions	R					
299900	Jours CP acquis	R					
399600	Déduction heures supplémentai...	R					
399900	Déduction heures supplémentai...	R					
400000	Total du brut	F					
521000	VRP Totalité	R	6000.00	0.400	24.00	9.200	552.00
521200	VRP Plafonnée	R	6000.00	6.900	414.00	8.550	513.00
521300	VRP FNAL Plafonnée	R	6000.00			0.100	6.00
521400	VRP FNAL Déplafonnée	R	6000.00			0.100	6.00
521600	VRP Allocations Familiales	R	6000.00			3.450	207.00
521700	VRP Allocations Familiales (com...)	R	6000.00			1.800	105.00
522000	VRP Accident du travail	R	6000.00			1.000	66.00
524000	VRP Assurance chômage Ta+Tb	R	6000.00			4.050	243.00
524200	VRP AGS (FNGS)	R	6000.00			0.150	9.00
668020	Retraite TU1	V	6000.00	3.150	189.00	4.720	283.20
668030	Retraite TU2	V	6000.00	8.640	12.950		
669030	CEG TU1	V	6000.00	0.860	51.60	1.290	77.40
669030	CEG TU2	V	6000.00	1.080		1.620	
669040	CET TU1 + TU2	V	6000.00	0.140		0.210	
800000	Cvcp totalité	R	6000.00	0.400	24.00	12.650	759.00
800100	Cvcp Accident du travail	R	6000.00			1.300	78.00
800200	Cvcp plafonnée	R	6000.00	6.900	414.00	6.800	405.00
800300	Cvcp Allégement Filan	R	6000.00			0.016	0.96
800400	Cvcp Contribution Org. Syndicale	R	6000.00			4.050	243.00
800600	Cvcp Pôle Emplois Ta + Tb	R	6000.00			0.100	6.00
800700	Cvcp FNAL -20	R	6000.00			0.150	9.00
801000	Cvcp Pôle Emplois Frngs	R	6000.00			1.500	
802200	Inpr déces Vrp Ta	R					
839000	Réduction cotis. Salariales sur HS	R		21.500			
839200	Dédic. Forfaitaire sur les H. su...	R		21.500			
839900	Cvcp Réduction cotis. Salariale...	R					
840000	Cvcp Pédic. Forfaitaire sur les...	R					
840400	Cvcp C.s.g déductible	R	5895.00	6.800	400.86		
840500	Cvcp C.s.g déductible sur heures su...	R		9.700			
850000	Total imposable	F			4482.54		
855200	Taxe sur Prévoyance	R					
855400	Corp C.s.g - Cr.d.s	R	5895.00	2.900	170.96		
900000	Total dû	F			4311.58		
935100	Net à payer avant Impôt su...	F	4482.54		717.21		
990000	Total net à payer	F			3594.37		
991100	Effort construction	R	6000.00			0.550	33.00
991200	Formation continue	R	6000.00			0.680	40.80
991300	Taxe apprentissage	R	6000.00				

Identifiant	Intitulé	Données / Valeurs
51.011	Type	001 / 001-Rémunération brute non plafonnée
51.013	Montant	0.00
51	Rémunération	
51.001	Date de début de période de paie	01032019
51.002	Date de fin de période de paie	31032019
51.010	Nºéro du contrat	000010000819001
51.011	Type	002 / 002-Salaire brut soumis à contributions d'Assur...
51.013	Montant	0.00
53	Activité	
53	Rémunération	
51.001	Date de début de période de paie	01032019
51.002	Date de fin de période de paie	31032019
51.010	Nºéro du contrat	000010000819001
51.011	Type	003 / 003-Salaire rétabli - reconstitué
51.013	Montant	6000.00
51	Rémunération	
51.001	Date de début de période de paie	01032019
51.002	Date de fin de période de paie	31032019
51.010	Nºéro du contrat	000010000819001
51.011	Type	010 / 010-Salaire de base
51.013	Montant	0.00
78	Base assujettie	
78.001	Code de base assujettie	02 / 02-Assiette brute plafonnée
78.002	Date de début de période de rattachement	01032019
78.003	Date de fin de période de rattachement	31032019
78.004	Montant	6000.00
78	Base assujettie	
78.001	Code de base assujettie	03 / 03-Assiette brute déplafonnée
78.002	Date de début de période de rattachement	01032019
78.003	Date de fin de période de rattachement	31032019
78.004	Montant	6000.00
78	Base assujettie	
78.001	Code de base assujettie	04 / 04-Assiette de la contribution sociale généralisée
78.002	Date de début de période de rattachement	01032019
78.003	Date de fin de période de rattachement	31032019
78.004	Montant	5895.00